



Vacances scolaires et parents divorcés

Par **nath**, le **18/12/2011** à **22:22**

Bonjour,
Divorcée depuis plus de 2 ans, le père de ma fille et moi sommes toujours incapables de nous entendre pour les vacances scolaires. J'ai changé d'emploi et ai mes dates de vacances imposées par mon employeur. Ceci est incompatible avec la "règle" des années paires et impaires prévue par le jugement de divorce.
Est-il possible de faire imposer les dates auxquelles notre fille sera avec moi en vertu de cela ? Si ce n'est pas possible je passerai une année entière avec une seule semaine commune avec elle alors que je n'ai qu'exclusivement des congés en période de vacances scolaire. Quelles sont les démarches à effectuer ?
Merci de l'attention que vous prêterez à ma question.